

Montréal, le 16 août 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B.  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) visant les travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'Île d'Orléans (Dossier R-4056-2018)**

---

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la demande d'intervention et la demande concernant le cadre procédural logées par le Regroupement constitué de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.), du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et d'Énergie solaire Québec (ÉSQ) du 15 août 2018, dans le cadre du dossier susmentionné

Tel qu'annoncé dans son avis public diffusé le 15 août 2018, la Régie traitera cette demande par voie de consultation et, en conséquence, ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre des commentaires **au plus tard le 12 septembre 2018 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml